



Séance du 05 DECEMBRE 2022

Nombre de
conseillers

- en exercice	15
- présents	09
- votants	11
- absents	0
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0

Convocation : 28/11/22

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Étaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume.

Absents/Excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MAZET-LACOMBE Emeline MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA G), SEBAA Stéphane, TAURAND François (pouvoir à Mr LACOUT G).

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM.05122022-05

OBJET

Désignation des
délégués au
Syndicat mixte du
LIMARGUE et
SEGALA

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à l'arrêté portant extension de périmètre du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala par l'adhésion du Syndicat SUD SEGALA auquel nous étions adhérents et qui de ce fait est dissous, une partie de la commune devient de plein droit membre du SMLS à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il convient en conséquence de désigner les délégués du Conseil Municipal appelés à représenter la commune au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala : un titulaire et un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Délégué titulaire :
M. Lucette CARSAC
Délégué suppléant :
M. Alain FARGUES

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 05 Décembre 2022.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 05/12/2022
et publication ou
notification
du 05/12/2022*

Le Maire,
Guy LACOUT.

